

Cette lettre fut examinée dans le grand & petit Conseil de la Ville de Berne , où il fut résolu d'y faire réponse, ce qui fut exécuté le 17. du même mois; Mrs. de Berne se
 „ plaignent d'abord des expressions de Mr.
 „ de Puisieux , qu'ils disent être peu con-
 „ venables à un Etat libre comme est le
 „ leur : ils soutiennent qu'avant d'avoir re-
 „ çû cette lettre, ils avoient donné des or-
 „ dres à leurs Baillifs, de ne pas laisser pas-
 „ ser par leurs Etats des gens atroupez, enco-
 „ re moins armez ; que si Cavalier avoit
 „ passé par Lausanne avec ses gens en trois
 „ petites bandes de 25. hommes chacune, on
 „ les avoit d'abord pris pour de simples de-
 „ serteurs ou des Réfugiez qui cherchoient
 „ à gagner leur vie par leur travail , qu'ils se
 „ sont dispersés sans avoir d'autres armes
 „ que cinq fusils, le reste leur ayant été
 „ enlevé dans le territoire de Neuchâtel ;
 „ qu'ils n'ont jamais prétendu donner pas-
 „ sage, seureté ni logement audit Cavalier,
 „ niant tout ce qui peut être allegué au con-
 „ traire : qu'ils sont sensiblement touchez
 „ de ce qu'on a voulu les noircir auprès de
 „ S. M. T. C. sans fondement; qu'ils espe-
 „ rent que Mr. de Puisieux fera mieux con-
 „ noître la verité à S. M. & levera les si-
 „ nistres impressions qu'il lui a donné de
 „ leur conduite; que si S. E. ne veut pas
 „ le faire, ils la prient de les en avertir, afin
 „ qu'ils le fassent eux-mêmes; & qu'enfin
 „ ils n'ont jamais eu d'autre pensée que
 „ d'exécuter religieusement tout ce que les
 „ Traitez d'Alliance & de Convention peu-
 „ vent exiger d'eux.

V. Il s'est repandu un bruit en Suisse, que